

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE  
MUNICIPALITÉ SAINT-EUGENE-DE-LADRIERE**

**SEANCE ORDINAIRE DU 10 JUILLET 2017**

A la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité Saint-Eugène-de-Ladrière tenue à la salle du conseil municipal, 155 rue principale, lundi ,le 10 juillet 2017 à 19h30.

Sont présents: Madame Julie D'Astous et Messieurs Renaud Fortin, Sylvain Caron, Stéphane Berger, Fernand Caron, Pascal D'Astous tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Gilbert Pigeon. La directrice générale & secrétaire-trésorière ,madame Christiane Berger est aussi présente.

**RÉSOLUTION 154-2017 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par monsieur Renaud Fortin , appuyé par monsieur Stéphane Berger et résolu à l'unanimité que la présente assemblée soit ouverte à 19h30. Le quorum requis est constaté.

**RÉSOLUTION 155-2017 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame Julie D'Astous, appuyé par monsieur Fernand Caron et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour est adopté .

**RÉSOLUTION 156-2017 ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2017**

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2017, la résolution suivante est adoptée :

Il est proposé par monsieur Pascal D'Astous , appuyé par monsieur Fernand Caron et résolu à l'unanimité que le procès-verbal est adopté.

**RAPPORT DES COMITÉS :**

- Le représentant de la Corporation de développement : pas de réunion.
- Le représentant de l'OTJ donne les résultats mensuels
- Aucun point en rapport avec la bibliothèque
- Le représentant du Festival donne des infos sur l'avancement du festival

**Rapport de l'inspecteur municipal** qui fait mention des permis délivrés : Ferme Berger, EDF, Jacques Theriault, Patrick Berger, Émilien Dumais, Réserve Duchénier, Diane Pineault, Lucienne Chénard, SOPFIM, Habitations Nicolas Rioux, Marie Beaulieu, Josée Fortin.

**Rapport du directeur des travaux publics** : monsieur Therriault informe le conseil que les travaux au rang 5 ouest ( Lac à la truite) sont presque terminés.

**PRÉSENTATION DES ÉTATS DE RÉSULTATS POUR LE 2<sup>E</sup> TRIMESTRE**

La directrice générale présente les états de résultats

**RÉSOLUTION 157-2017 APPROPRIATION DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT NON AFFECTÉ**

il est proposé par monsieur Pascal D'Astous, appuyé de monsieur Fernand Caron et adopté à l'unanimité d'approprier un montant **de 17,411\$** de l'excédent de fonctionnement non affecté aux postes budgétaires déficitaires suivants :

02 13000 341	700.00\$	02 15000 951	8 500.00\$	02 70220 421	175.00\$
02 45110 455	420.00\$	02 45210 455	420.00\$	02 22000 200	600.00\$

02 22000 419 3 000.00\$      02 62900 970 2 000.00\$      02 33000 522      800.00\$  
02 33000 310      396.00\$      02 22000 523      400.00\$

### **RÉSOLUTION 158-2017 ADOPTION DES COMPTES**

Les membres du conseil ayant tous reçu et pris connaissance de la liste des comptes à payer, il est proposé par monsieur Renaud Fortin, appuyé de madame Julie D'Astous et adopté à l'unanimité que le conseil approuve et autorise le paiement des comptes présentés dans cette liste  
(. 45 949.80\$)

### **RÉSOLUTION 159-2017 ACHAT DE MANUELS DE RÉFÉRENCE POUR LA FORMATION DE L'OPÉRATEUR EN EAUX USÉES**

Il est proposé par madame Julie D'Astous, appuyé de monsieur Sylvain Caron et adopté à l'unanimité de faire l'achat des manuels de référence pour le bloc 1,2 et 4 du programme de qualification des opérateurs municipaux en eaux usées au coût de **450\$** seulement si le projet de partage d'une ressource intermunicipale ne se concrétise pas.

### **RÉSOLUTION 160-2017 DÉFI-VÉLO COOP AGRICOLE ST-FABIEN**

Il est proposé par monsieur Pascal D'Astous, appuyé de madame Julie D'Astous et adopté à l'unanimité de verser 200\$ en commandite pour le défi-vélo de la Coop Agricole de St-Fabien.

### **RÉSOLUTION 161-2017 POSTE DE REMPLACEMENT POUR LE SERVICE DE GARDE EN MILEU SCOLAIRE**

**ATTENDU QUE :** l'employée du service de garde prend un congé de maternité d'un an;

Il est proposé par madame Julie D'Astous, appuyé de monsieur Pascal D'Astous et résolu unanimement de procéder à un appel d'offre de service pour combler ce poste de remplacement et par ailleurs, un comité de sélection pour l'embauche est créé composé de 2 élus et de la directrice générale afin de rencontrer les personnes intéressées par cet emploi.

### **RÉSOLUTION 162-2017 ESTRADE POUR LE FESTIVAL DE LA P'TITE CAMPAGNE**

Il est proposé par monsieur Sylvain Caron, appuyé de monsieur Renaud Fortin et résolu unanimement de payer une facture de 703\$ pour l'achat de matériaux pour la fabrication d'une estrade pour le Festival et par ailleurs, il est accepté de faire l'achat d'une toile pour recouvrir l'estrade.

**\*\*\*** Monsieur Pascal D'Astous, élu siégeant sur le comité de suivi du PGMR, donne le compte-rendu de la rencontre à la MRC de Rimouski.

### **RÉSOLUTION 163-2017 PEINTURE DES BANDES DE LA PATINOIRE**

IL est proposé par monsieur Stéphane Berger, appuyé de madame Julie D'Astous et résolu de prendre en charge le projet de peinture des bandes de la patinoire, initialement lancé par la Corporation de développement de St-Eugène-de-Ladrière afin de finaliser le travail et à cet effet, de procéder à l'embauche d'une personne en offrant un montant forfaitaire pour le nombre d'heures effectuées pour étendre la 2<sup>e</sup> Couche de peinture sur les bandes de la patinoire extérieure appartenant à la municipalité.

### **RÉSOLUTION 164-2017 FRAIS DE REPAS DES POMPIERS VOLONTAIRES**

**ATTENDU QUE :** lors des incendies majeurs nécessitant la présence des pompiers

plusieurs heures, ces derniers ont besoin d'eau et d'être alimentés ;

**ATTENDU QUE** : les pompiers qui suivent une formation répartie souvent sur une fin de semaine ou 2 jours, ces derniers doivent recourir au service d'un restaurant pour s'alimenter;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par monsieur Sylvain Caron, appuyé par monsieur Renaud Fortin et résolu à l'unanimité de rembourser les frais de repas des pompiers, selon les factures justificatives **ou un maximum de 15\$** par repas.

### **RÉSOLUTION 165-2017 ABONNEMENT AU JOURNAL LES AFFAIRES**

Il est proposé par monsieur Stéphane Berger, appuyé par monsieur Renaud Fortin et résolu à l'unanimité de payer l'abonnement annuel de 49.99\$ excluant les taxes au Journal Les Affaires.

### **RÉSOLUTION 166-2017 DEMANDE DE COMMANDITE DES ÉVÉNEMENTS VENTURI**

Il est proposé par madame Julie D'Astous, appuyé par monsieur Stéphane Berger et résolu d'accorder une commandite de **800\$** aux Événements Venturi, organisme chargé de l'organisation de courses à l'autodrome BSL.

### **RÉSOLUTION 167-2017 RÉCLAMATION SUITE À UN BRIS CAUSÉ PAR LES VÉHICULES DE DÉNEIGEMENT MUNICIPAUX**

**ATTENDU QUE** : le propriétaire du 243, rue principale a déposé des factures de réparation de son entrée de sous-sol et ce dernier demande un remboursement en raison du fait que le bris a été causé par les véhicules municipaux de déneigement;

Il est proposé par monsieur Sylvain Caron, appuyé par monsieur Pascal D'Astous et résolu à l'unanimité de rembourser le propriétaire pour un montant de **700\$**.

### **RÉSOLUTION 168-2017 DON AU CANCER DE L'EST**

Il est proposé par madame Julie D'Astous et appuyé par monsieur Renaud Fortin et résolu de verser **50\$** à l'ACEQ, association du cancer de l'est du Québec.

### **RÉSOLUTION 169-2017 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

La levée de l'assemblée est proposée par monsieur Renaud Fortin, appuyé par monsieur Stéphane Berger et résolu à l'unanimité à 23 h.55

Je, Gilbert Pigeon, reconnait qu'en signant le procès-verbal, je signe toutes et chacune des résolutions de ce procès-verbal.

---

Gilbert Pigeon, maire

Christiane Berger  
Dir.gén & sec/trésorière